



Déclaration liminaire CHSCT départemental **de l'Ain du 11 septembre 2020**

Madame l'IA-Dasen, présidente du CHSCT
Mesdames et Messieurs les membres du CHSCT de l'Ain,

Tout d'abord, laissez-moi avoir une pensée pour Valérie Garcia, élue paritaire du Se-Unsa de l'Ain qui est décédée le 25 juillet dernier. Elle a mené et gagné de nombreux combats, le dernier lui aura été fatal et nous le regrettons amèrement. Je tiens à vous remercier de la sollicitude dont vous avez fait preuve à l'égard de l'équipe enseignante. Je peux vous témoigner que cela a été apprécié.

Les personnels ont mis en œuvre cette rentrée car ils ont le sens du service public et de l'intérêt général. Ils ont été une fois de plus au rendez-vous en adaptant leur enseignement à la situation inédite d'une rentrée qui fait suite à une rupture partielle ou totale de scolarité en présentiel.

Nous avons eu l'occasion de le dire lors de nos dernières réunions, la capacité des personnels à pouvoir se projeter le plus « normalement » possible sur la rentrée est en très grande partie liée à la capacité de leur employeur de leur donner une certaine visibilité. Après une année 2019-2020 très difficile pour tous, la recherche de toute solution pour une rentrée 2020 sereine est une priorité !

Nous souhaitons réitérer notre demande d'éléments chiffrés quant à nos collègues touchés par le Covid 19. Dans une réelle démarche diagnostique et préventive qui se veut et se doit efficace, nous ne pouvons nous contenter de données parcellaires qui ne reflètent qu'une réalité partielle du terrain. Ces remontées nécessitent aussi un caractère régulier pour que les indicateurs gardent tout leur sens. Les membres du CHSCT ont à cœur de faire correctement leur travail, mais faut-il qu'ils en aient les moyens.

Sur le Protocole sanitaire, concernant la conduite à tenir en cas de suspicion de cas avérés, la procédure doit être claire et connue des familles. Si les équipes repèrent des suspicions de cas, il faudra que les enfants puissent rester chez eux. L'Unsa Education souhaite que le protocole protège les équipes de conflits potentiels avec les familles.
La question de la capacité de l'institution à tester élèves et personnels va être capitale.

Parmi les questions en suspens, nous avons besoin de règles claires pour la pratique de l'EPS, les sections sportives, l'internat et les activités en atelier dans les lycées professionnels (notamment distanciation physique, déplacements, utilisation des locaux, structures et matériel partagés). Cela fait partie des questions posées en CHSCT ministériel exceptionnel du 27 août.
Il n'y a toujours pas de matériels adaptés pour les infirmières : masque FFP2, sur blouse, et lunettes de protection. Les infirmières s'adaptent comme elles peuvent pour s'approvisionner... alors qu'elles reçoivent les élèves malades toute la journée... D'autres inquiétudes demeurent concernant les dépistages infirmiers de la 12^{ème} année : aucune consigne ni protocole concernant ce dépistage où elles sont censées vérifier les dents entre autres

Les personnels vulnérables ou vivant avec des personnes vulnérables doivent connaître les conditions précises de leur reprise : mise à disposition ou non de masques FFP2, possibilité d'être mis en arrêt maladie ou en travail à distance en cas de signes de contamination.

La crise sanitaire a aussi remis en la problématique du bâti scolaire. Notre bâti scolaire est très souvent inadapté aux règles d'hygiène, aux épisodes caniculaires et tout simplement à une variété de situations d'enseignement. Nous attendons donc de voir si le plan de relance tant attendu comportera un volet investissement dans le bâti scolaire.

Pour l'UNSA Education, le ministre doit entendre les besoins, les désaccords et les avertissements pour construire les compromis avec les personnels. La gestion de la crise sanitaire a laissé de la rancœur voire des traumatismes chez nos collègues. Ils n'ont pas supporté de devoir faire le tri entre instructions officielles et communication politique et de devoir résoudre eux-mêmes et sous pression la quadrature du cercle.

Il faut aussi se préparer à des situations où nous devrions revenir à un enseignement en partie ou totalement à distance. C'est pourquoi le Se-Unsa propose de :

- dégager tous les temps possibles en dehors du temps d'enseignement pour les équipes durant la période jusqu'aux vacances de Toussaint en gelant toutes les actions de formations prévues (notamment en français et mathématiques pour le premier degré) en dehors du temps de classe.
- recruter des enseignants, CPE, PsyEn, en plus sur les listes complémentaires des concours pour pouvoir dédoubler ou remplacer les personnels qui risquent d'être davantage absents, notamment en raison de quatorzaine ou de maladie.
- donner un crédit d'impôt forfaitaire et pérenne aux personnels pour couvrir leurs dépenses d'équipement informatique.

L'année scolaire dernière a été une année très difficile marquée par la crise sanitaire mais pas seulement. Il y a eu aussi le suicide d'une directrice d'école montrant à tous la situation intenable des personnels occupant ces postes. Il y a eu également des conflits importants sur les retraites et les rémunérations, sur les réformes du bac et de la voie pro notamment, sans oublier la situation des AESH qui demeurent dans la précarité financière.

En plus du contexte lié à la crise sanitaire, cette année aura été marquée par la suppression des instances paritaires traitant de la mobilité des personnels qui étaient des espaces de régulation indispensable qui auraient permis d'amoindrir certaines difficultés de gestion de crise tant au niveau national que local.

Concernant la mobilité géographique proprement dite, les écueils prévus ont été confirmés (manque d'information, de transparence et de régulation), générant ainsi des erreurs de barème et d'affectation qui ne seront pas corrigées et dont les premières victimes sont plusieurs dizaines de personnels.

Pour l'UNSA Education, le pays peut encore toujours compter sur des personnels de l'Éducation nationale mobilisés pour le progrès social et préoccupés par notre avenir commun.

Les personnels savent bien eux ce que veut dire « Agir aujourd'hui, Penser l'avenir » comme nous leur proposons de le revendiquer avec nous.

La priorité pour l'UNSA Education, c'est de faire face à la crise sanitaire qui dure et permettre à tous les élèves et en particulier aux plus fragiles de pouvoir faire des projets pour leur avenir grâce à l'École publique.

Je vous remercie de votre attention.

Karen Ansberque, pour l'Unsa Education 01